

Réf : DCM202509

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 29		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	19	26

Date de la convocation : 23/01/2025

Notifiée aux élus le : 23/01/2025

Date de l'affichage : 23/01/2025

OBJET : DMG - MODIFICATION
DU TABLEAU DES EFFECTIFS –
CRÉATION DE POSTE

SÉANCE MERCREDI 29 JANVIER 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, le VINGT-NEUF JANVIER à 17H30, le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué le 23 janvier 2025 (affichage du même jour), s'est réuni au nombre prescrit, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre MAUMÉJEAN, Maire.

PRÉSENT-E-S : Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUULET, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Jean-Claude CAMPOS, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Janine LHUILLIER, Christian LAPISARDI, Andrée DAMOUR, Michèle PALLARES, Christian GROUL, Yves GRAS, Jean-Claude BASCHIOU, Régis VIANET, Christine DUCHANGE, Stéphanie PIERRON, Joachim RAMS, Stéphane PIGNAN.

ABSENT-E-S AYANT DONNÉ PROCURATION : Patricia VAN DER LINDE à Michel LEBLANC
Josiane ROSIER-DUFOND à Marielle NEPOTY
Michel AUSSANNAIRE à Christine DUCHANGE
Nathalie LALLOUETTE à Andrée DAMOUR
Cédric BONATO à Joachim RAMS
Alain BAILLIEU à Christian LAPISARDI
Maguelone CHAREYRE à Régis VIANET

ABSENTS NON-REPRESENTÉS : Maryline POUGENC, C. VANDERBISTE,
O. BERTRAND

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jean-Claude BASCHIOU

Il est indiqué au conseil municipal qu'afin de répondre aux besoins du service il apparaît nécessaire de modifier le tableau des effectifs en procédant à la création suivante :

- 1 assistant territorial socio-éducatif
- 4 agents sociaux territoriaux

Il est donc proposé au conseil municipal :

- **D'approuver** la modification du tableau des effectifs en procédant à la création des postes précitée ;
- **D'autoriser** le Maire à signer tout acte ou document relatif à cette affaire.

Le conseil municipal est invité à délibérer.

Le conseil municipal, ouï l'exposé, qui précède et après en avoir délibéré l'unanimité

- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs en procédant à la création des postes précitée ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tout acte ou document relatif à cette affaire.

Publication certifiée exécutoire

Pierre MAUMÉJEAN
Maire d'Aigues-MortesPour le Maire par Délégation
Directeur Général des Services
Christophe BARONI

Résultats du vote :

Délibération 202509	DMG - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - CRÉATION DE POSTE	Pour :	26	UNANIMITÉ
		Contre :	0	NÉANT
		Abstention :	0	NÉANT

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Assemblée délibérante ainsi que d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif (16 Avenue Feuchères – CS 88010 – 30 941 NÎMES CEDEX 09 ou www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois, à compter de sa publication